



COMMUNIQUE N°055 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Le Gouvernement de la Transition informe l'opinion que dans le cadre des consultations en cours sur l'avenir de la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), les Autorités du Mali ont pris l'option stratégique de demander le retrait sans délai de la MINUSMA, lors de la 9350^{ème} session du Conseil de Sécurité, consacrée à l'examen du rapport trimestriel du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation au Mali, tenue à New York, le 16 juin 2023.

Cette décision responsable du Gouvernement est la conclusion logique du bilan de la présence de la MINUSMA au Mali depuis juillet 2013, soit 10 ans, au terme desquels un double constat s'impose.

D'une part le revirement total du mandat de la MINUSMA, qui a évolué de son objectif initial d'appuyer les Autorités maliennes pour stabiliser la situation dans les régions du Nord du Mali, écarter les menaces et prendre activement des dispositions afin d'empêcher le retour d'éléments armés dans ces régions, particulièrement à travers le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans tout le pays.

D'autre part, le constat qu'il est impossible de maintenir la paix dans une situation où il n'y a pas de paix à maintenir. Il en ressort que le mandat de la MINUSMA n'est pas adapté à la situation sécuritaire au Mali, qui aurait nécessité une force de lutte contre le terrorisme, dépassant la doctrine des missions de paix des Nations Unies.



Le Gouvernement de la Transition, après avoir constaté la non prise en compte de ses fortes réserves et des attentes légitimes des populations maliennes concernant le mandat de la MINUSMA, note que la situation sécuritaire s'est améliorée substantiellement grâce à la montée en puissance des Forces Armées Maliennes (FAMa).

En outre, la MINUSMA devient désormais une partie du problème notamment en alimentant les tensions intercommunautaires exacerbées par des allégations d'une extrême gravité et qui sont fortement préjudiciables à la paix, à la réconciliation et à la cohésion nationale.

De plus, le Gouvernement déplore la perception par la MINUSMA, des mesures de contrôle de la rotation des contingents et la surveillance de l'espace aérien malien, comme étant des restrictions ou des entraves à la mise en œuvre de son mandat, alors que celles-ci visent à assurer la sécurité de tous.

Le Gouvernement regrette par ailleurs l'instrumentalisation et la politisation de la question des droits de l'Homme, qui sapent les efforts de stabilisation et de refondation du Mali.

Ces actions négatives violent les trois principes édictés par Son Excellence Le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat et guidant l'action publique en République du Mali, à savoir :

1. Le respect de la souveraineté du Mali ;
2. Le respect des choix stratégiques et des choix de partenariat opérés par le Mali ;
3. La prise en compte des intérêts du Peuple malien dans toutes les décisions.

Le Gouvernement de la Transition rassure l'opinion nationale que les mesures sont prises pour atténuer l'impact de cette décision.



Par ailleurs, conformément à leur mission régalienne, les Forces de Défense et de Sécurité du Mali continuent de prendre toutes les dispositions pour défendre l'intégrité du territoire national, assurer la sécurité des personnes et des biens, y compris le personnel et les installations de la MINUSMA.

Le Gouvernement de la Transition s'incline devant la mémoire de toutes les victimes de la crise au Mali, maliennes comme étrangères, notamment les Casques bleus, majoritairement africains, tombées au champ d'honneur au Mali.

Que Dieu bénisse le Mali et préserve les Maliens !

Bamako, le 16 juin 2023

**Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,
Porte-parole du Gouvernement,**



Colonel Abdoulaye MAIGA

Chevalier de l'Ordre National



<https://m.facebook.com/matdmali/posts>